

REPertoire NATIONAL. DEUX NOUVEAUX VOLUMES. PROSPECTUS.

Lorsque nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne...

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux de nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrions atteindre que l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale.

Nous avons à republier, entre autres, des écrits de M. M. Fhon, A. N. Morin, P. Tache, P. Thon, juge, M. J. Parent, le Dr. P. Painchaud, le Rev. P. Martin, F. X. Garneau, P. Chauveau, N. Aubin, F. M. Derome, A. P. Lamond, G. M. Levesque, Ch. Lévesque, A. Lajoué, J. Lenoir, J. Douce et d'un grand nombre d'autres écrivains dont les noms nous échappent pour le moment.

Nous ne répétons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun l'a compris, nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu tout l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y est pour rien, mais que cette suite de patriotisme, car c'en est une certainement, retombe sur la pénurie des temps.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous nous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, c'est-à-dire deux par volumes de 384 pages.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits en vers ou en prose, de MM. F. Vézina, agent, Québec, chez M. Guilté, au bureau de l'Echo des Campagnes, Berthier.

LES MELANGES RELIGIEUX ET LA PROCHAINE SESSION.

Durant la prochaine session du Parlement Provincial, nous donnerons à nos abonnés un compte rendu fidèle des procédés de nos chambres législatives.

Nous espérons que les efforts que nous faisons pour augmenter l'intérêt et l'utilité des Melanges Religieux, ne seront pas perdus de vue par les lecteurs Canadiens, qui sauront les reconnaître par un encouragement de plus en plus libéral.

Nous recevrons des abonnements pour la session du parlement provincial; le prix sera, pour cet espace de temps, de SEPT CHELINS ET DEMI.

MANUEL DE TEMPERANCE. Le Soussigné, ayant acheté le privilège de l'auteur de la Rév. Père Chintiquy, en a l'occasion d'informer ses pratiques et le public en général qu'il va incessamment en imprimer une nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par l'auteur.

Cette édition sera enrichie du portrait de l'Apôtre de la Tempérance l'abbé Chintiquy, et ne se vendra pas plus cher que les précédentes.

ADRESSES D'AFFAIRES.

LE DR. P. BEAUBIEN. L'honneur d'annoncer, que les occupations multipliées, qui l'avaient empêché d'exercer sa profession, depuis plusieurs années, étant terminées, il en a repris l'exercice, et que les heures de consultation, chez lui, seront de 10 à heures A. M., et de 1 à 3 heures P. M.

LE DR. DAVIGNON. PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, en coignure des rues St. Lambert et des Glacis, côte du faubourg St. Laurent, et voisine d'André Oumet, etc., où on pourra le consulter à toute heure.

DR. GENAND, coin des Rues Ste. Helène et des Récollets. Montréal, 21 Nov. 1848.—5f-1c.

GERIN-LAJOLE, avocat, a établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve. Montréal, 22 sept. 1848.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique, belles-lettres, etc., rue St. Denis, No. 64, près l'Évêché. Montréal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOURE, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.—6m.

ARCHITECTURE. CHS. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

TROUVE. UN CAMAIL, dont on ne connaît pas le propriétaire; il a été laissé à l'imprimerie de MM. Lovell & Gibson.—S'adresser à ce bureau. Montréal, 12 Décembre 1848.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les nom et raison de "CHAPELEAU & LAMOIE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOIE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite Société.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

NOUVEL ETABLISSEMENT DE RELIURE. Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELEAU & LAMOIE, que sous peu de jours, il ouvrira un ATELIER DE RELIURE, dans une place centrale et qu'il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELEAU & LAMOIE, que sous peu de jours, il ouvrira un ATELIER DE RELIURE, dans une place centrale et qu'il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer.

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA MINERVE. A été publié Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes, est complète l'année 1848.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. L'ALBUM LITTÉRAIRE PARAIT TOUS LES MOIS, Par livraisons de 40 Pages de Matières, avec un MORCEAU DE MUSIQUE, Au prix modique de \$2 par année pour les souscripteurs de LA MINERVE, et de \$3 pour ceux qui ne sont pas abonnés à cette feuille; les paiements devront être faits à DEMANDE au commencement de chaque semestre, autrement on exigera 2s. 6d. de plus des retardataires.—15 Déc.

BANQUE D'ÉPARGNES DES CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

- W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, Francis Hincks, H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edw. in Atwater, Barthw. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier,

AVIS. VIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'octobre prochain—Les Dépôts reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées) Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau, doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. 27 juillet 1848.

AVIS. LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricel.

- Les pèges qui seront demandés, sont: 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant. 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues, chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers. 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, attelé aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers et demi. 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi. 5° Pour chaque personne à pied: Un denier. 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne. Un denier et demi. 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, pour autre animal de même taille: Un demi denier courant. J. F. LAROCQUE, A. E. ARCHAMBAULT, P. U. ARCHAMBAULT, NARCISSE GALARNEAU, CYRILE CHAPUT, JOSEPH PELLETIER, fils, CAMILLE ARCHAMBAULT, AGAPIT CHAPUT.

COLLEGE DE REGHOPOLIS, KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers de puis ses deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGE MACDONELL, V. J., assisté du Rév. J. FARREL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; au point de vue de son élévation, de ses dimensions (ayant 5 étages et 150 pieds de longueur) et de la beauté de son terrain.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs et classiques, le latin, le grec, le français, et l'histoire et son application.

Le prix de la pension scolaire, de Pensionnement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de 225 dont moitié payable d'avance.

Les externes paient 25 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de 12. 10s. Et les frais des médicaments, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de 21.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais. En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hotel-Bien, où tous les soins et attentions seront prodigués par les sœurs de l'établissement, à des prix très réduits.

A VENDRE. Une superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village St. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain. Montréal, 18 août 1848. JOSEPH LAJEUNESSE.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS un assortiment complet de riches orfèvreries ornementales et tous les articles en bronze or et argent nécessaires au service d'église. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants en trouvera les prix considérablement réduits. J. ROY, No. 70, Rue St. Paul. Montréal, 17 novembre 1848.—3f.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant d'aller acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

L. P. BOIVIN, Coin des rues NOBRE-DAME ET ST. VINCENT

AVERTIT de nouveau ses pratiques que tout son éta blissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques-quartier. Il attend incessamment par les prochains arrivages, le RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc. Montréal, 26 mai.

AVIS. DANS la rue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER de MAI prochain, PARMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,210 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par semaine, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confirment pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE cheilins courant, payables par semestre.

Toute personne qui nous procurera UNIF abonnés capable de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis dans leurs localités respectives; et les journaux qui changent avec nous, nous confieront, en reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Grémeau, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAVEAU, PROPRIÉTAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

P. GENDRON IMPRIMEUR.

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau son patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLET D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITS, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Toute matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRES-REDUITS.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement par mois de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc., etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 1. Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Co., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Rev. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'É, cole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET et JOS. CHAPLEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.